

COMITE SYNDICAL DU MARDI 04 AVRIL 2023 A 18 H 00 (2^e session)

L'ordonnance n° 2021-1310 du 07 octobre 2021 a réformé, au 1er juillet 2022, les règles de publicité et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Conformément à cette directive, voici ci-après la liste des délibérations prises lors de ce comité syndical à l'unanimité des membres présents. :

ETAIENT PRESENTS : Robert AIGOIN, Suzanne BADAROUX, Sandrine BARAN, Catherine BOUTIN, Gilbert DEBIEN, Gilbert FONTUGNE

ETAIENT EXCUSES : Johanne TRIOULIER, Eve BREZET, Valérie FABRE, François ROBIN, Régine BOURGADE, Chantal HUC, Michèle BUISSON, David FLAYOL, Jean François BERGENGUEL, Sébastien MOREAU, Julian SUAU, Olivier ALLE, Rose Marie MARTIN, Christiane POLGE, José MARTINEZ

ASSISTAIENT EGALEMENT : Véronique PROUST pour la commune de Marvejols, Emmanuelle PALANQUE pour la direction de la Culture du Département, Eric PARRA pour l'EDML

Secrétaire de séance : Gilbert FONTUGNE

A 18 H 00, le Président ouvre la séance en rappelant qu'il s'agit d'une deuxième session puisque lors de la séance du 28 mars 2023, le quorum n'a pas été atteint.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal du comité syndical du 31 janvier 2023
- 2) Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022
- 3) Vote du budget primitif 2023
- 4) Participations statutaires des collectivités adhérentes
- 5) Tarifications applicables à la rentrée 2023-2024 : droits d'inscription, prêts des instruments, interventions (IMS et ISS)
- 6) Tableau des effectifs
- 7) Décisions du président